

ORDRE DU JOUR SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

15 mai 2017 à 18H15

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents formant quorum :

Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes Alexandre Toméo, délégué pour la municipalité de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Résolution RT 040-05-2017

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 MAI 2017

Il est proposé par

Appuyé de

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 15 mai 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

2. PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 041-05-2017

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2017

Il est proposé par

Appuyé de

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

3. ADMINISTRATION

Résolution RT 042-05-2017

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2017</u>

Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 15-05-2017 au montant de **15 743.63 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

4. EXPLOITATION

Résolution RT 043-05-2017

4.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes,

par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau inc;

gestion de l'eau inc

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un

rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du

contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence, Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois d'avril 2017 soit approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 044-05-2017

4.2 PLANTATION D'ARBRES LE LONG DE LA CLÔTURE DES ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes a

l'opportunité d'obtenir gratuitement 80 arbres d'une hauteur

de 1,5 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la clôture délimitant le terrain qui borde le bâtiment de la

station d'assainissement des eaux usées est un endroit propice

afin de procéder à la plantation d'arbres;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de cette opération est de maintenir et de valoriser

l'environnement à cet endroit précis et d'y améliorer

l'aménagement paysager;

En conséquence, Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu d'allouer une dépense d'au plus 600 \$, transport inclus, aux fins de procéder à la plantation d'arbres le long de la clôture délimitant le terrain qui borde le bâtiment de la station d'assainissement des eaux usées.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522.

Résolution RT 045-05-2017

4.3 <u>DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE L'INVENTAIRE NATIONAL DE REJETS DE POLLUANTS POUR L'ANNÉE 2016</u>

Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes dépose à Environnement Canada la déclaration de l'inventaire National de rejets de polluants pour les années 2016. Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 046-05-2017

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2017

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18h.

7. POINTS À DISCUTER